

# La France veut un plafond de revenus pour bénéficiaire de la Pac

© 10/07/2019 |  Terre-net Média

La France défend l'idée, pour la prochaine politique agricole commune européenne, d'un plafond de revenus des agriculteurs pour bénéficiaire des aides afin de les concentrer notamment sur les paysans en transition, a déclaré la secrétaire d'État française aux affaires européennes, Amélie de Montchalin.



Amélie de Montchalin indique se battre pour que le budget de la Pac « soit à la même hauteur que ce qu'il était auparavant, pas pour faire la même chose mais bien pour accompagner les agriculteurs ».  
(©Raphael Koch/Fotolia)

« On veut mettre un plafond pour que, au-dessus de 100 000 euros par an, on considère qu'ensuite, vous avez par vous-même des revenus, vous n'avez plus besoin de la solidarité de la **politique agricole commune** », a déclaré Amélie de Montchalin sur Europe 1. « En revanche, il faut soutenir les agriculteurs (...) si on leur demande de se transformer dans leur pratique agricole, dans le fait qu'il y ait moins de pesticides, dans le fait qu'on leur demande aussi de diversifier leur production pour être moins sensibles aux aléas climatiques », a ajouté la secrétaire d'État. Dans cette optique, elle a indiqué se « battre » afin que le budget de la Pac « soit à la même hauteur que ce qu'il était auparavant, pas pour faire la même chose mais bien pour accompagner les agriculteurs ». « Il est essentiel que l'agriculture se transforme, les agriculteurs le souhaitent mais ils ne vont pas se transformer sans argent », a insisté Amélie de Montchalin, qui a formulé deux pistes prioritaires, concernant la destination des fonds de la prochaine Pac, qui doit entrer en vigueur en 2021.

À lire aussi > [Réforme de la Pac - Pas de position commune des 28 avant l'été](#)

« On voudrait que 40 % du budget de la Pac soit un **budget de transformation**, notamment en lien avec l' **environnement** », a-t-elle expliqué, donnant l'exemple de la méthanisation. « C'est extrêmement bon pour l'environnement, c'est un vrai investissement pour les agriculteurs. Est-ce qu'aujourd'hui ils ont tous les moyens pour y arriver ? On n'est pas sûr », a-t-elle précisé. « On veut regarder la question de la constitution des filières », a ensuite détaillé Amélie de Montchalin : « On parle beaucoup de circuits courts, mais si les agriculteurs n'ont pas de filière pour transformer leurs produits, c'est un beau concept, mais ça ne marche pas », a-t-elle ajouté. Elle a enfin évoqué un « grand projet » de la banque européenne d'investissement pour améliorer l'attractivité de l'agriculture et susciter des installations de jeunes paysans, alors que « 50 % des agriculteurs dans toute l'Europe partiront à la retraite d'ici 2025 ».

»

**Si on veut que notre agriculture se transforme, il faut y mettre les moyens ???? !  
??Je me bats pour que le budget de la #PAC reste à la hauteur de cette exigence : pour s'adapter au changement climatique, construire des filières, développer des circuits courts #E1matin @Europe1 pic.twitter.com/bYpL1jiFuc**

— Amélie de Montchalin (@AdeMontchalin) 10 juillet 2019

À voir également > [Déclaration de politique générale - Le budget de la Pac dans les priorités gouvernementales, mais pas le foncier](#)

